



Trajectoire du numérique en santé pour le médico-social : présentation et perspectives

Les webinaires de l'ANS

Jeudi 26 novembre 2020

1. Communiquer via ZOOM :

- ✓ Durant la présentation, vos micros et caméras sont coupés : le tchat zoom (onglet « converser ») permettra de dialoguer et poser les questions.
- ✓ Durant les sessions «questions / réponses», vous pouvez intervenir en direct. Pour cela, merci d'indiquer dans le chat que vous souhaitez prendre la parole, et un animateur activera votre micro.

2. Se renommer :

- ✓ Afin de pouvoir vous identifier et répondre au mieux à vos questions, merci de vous renommer. Pour cela, rendez-vous dans l'onglet « Participants », cliquez sur votre nom, puis « Renommer ». Merci d'indiquer le nom de votre organisme, ainsi que votre nom et prénom.

3. Revoir le webinaire :

- ✓ Ce webinaire est enregistré (audio, vidéo et présentations).
L'enregistrement pourra être mis en ligne sur le site internet de l'Agence :
<https://esante.gouv.fr/ans/webinaires>



**Directrice de
projets
Délégation du
numérique en
Santé (DNS)**

Hela GHARIANI



**Référente Plan ESMS
numérique
CNSA**

Myriam DANYACH



**Chef de projets
Agence nationale
d'appui à la
performance des
établissements
(ANAP)**

Benoit HUET



**Equipe programme médico-
social
Agence du numérique en
santé (ANS)**

Morgane BERTHELOT et
Sophie MOREAU-FAVIER

L'agence du numérique en santé : 3 missions

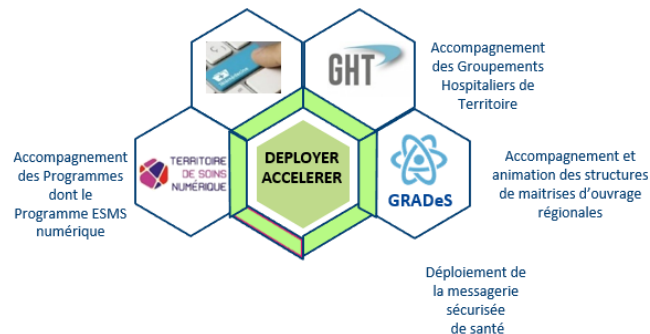
1. Créer les conditions du **développement** et de la **régulation** du numérique en santé



2. Assister les pouvoirs publics dans la conduite de **projets numériques d'intérêt national**



3. Permettre aux professionnels et usagers de **bénéficier de l'innovation et des mutations numériques**



Le secteur médico-social en quelques mots

- Un secteur très vaste, qui regroupe des publics très différents avec un point commun : l'accompagnement des personnes les plus fragiles ou vulnérables
- Des catégories d'établissements et services couvrant différents champs : 42 000 établissements et services médico-sociaux (ESMS) en France

Handicap

Perte
d'autonomie

Protection de
l'enfance

Précarité
Sans domicile
Personnes en
difficulté

Centres de
ressources,
d'informations et
de coordination

Service pour la
protection des
majeurs

Accueil des
demandeurs
d'asile

Addictologie

Des enjeux stratégiques ambitieux

Garantir une meilleure
équité de traitement
sur tout le territoire



Favoriser le partage et l'échange
d'information, la coopération et la
coordination des professionnels



Contribuer à une implication
plus importante de la personne
comme acteur de son parcours



Faciliter l'information et les
démarches des personnes
accompagnées



Améliorer la connaissance de ce
public et de leurs besoins, et
contribuer à un meilleur pilotage
des politiques publiques



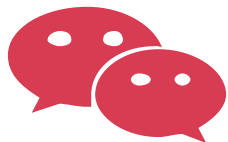
Sommaire

- Le Ségur (DNS) et le programme ESMS Numérique (CNSA)
- La trajectoire adaptée au médico-social (ANS) et les besoins exprimés par le terrain : retours des experts ANAP
- Focus sur les actions emblématiques de la trajectoire (ANS)

LES
RENCONTRES
DE L'AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

 AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

Nos webinaires pour construire
la e-santé de demain !



Les présentations seront ponctuées de temps d'échange

#MaSanté2022

La feuille de route du numérique en santé

25 avril 2019

5 GRANDES ORIENTATIONS

30 ACTIONS

1ÈRE ORIENTATION

RENFORCER
LA GOUVERNANCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

2ÈME ORIENTATION

INTENSIFIER
LA SÉCURITÉ ET
L'INTEROPÉRABILITÉ
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

3ÈME ORIENTATION

ACCÉLÉRER
LE DÉPLOIEMENT
DES SERVICES
NUMÉRIQUES
SOCLES

4ÈME ORIENTATION

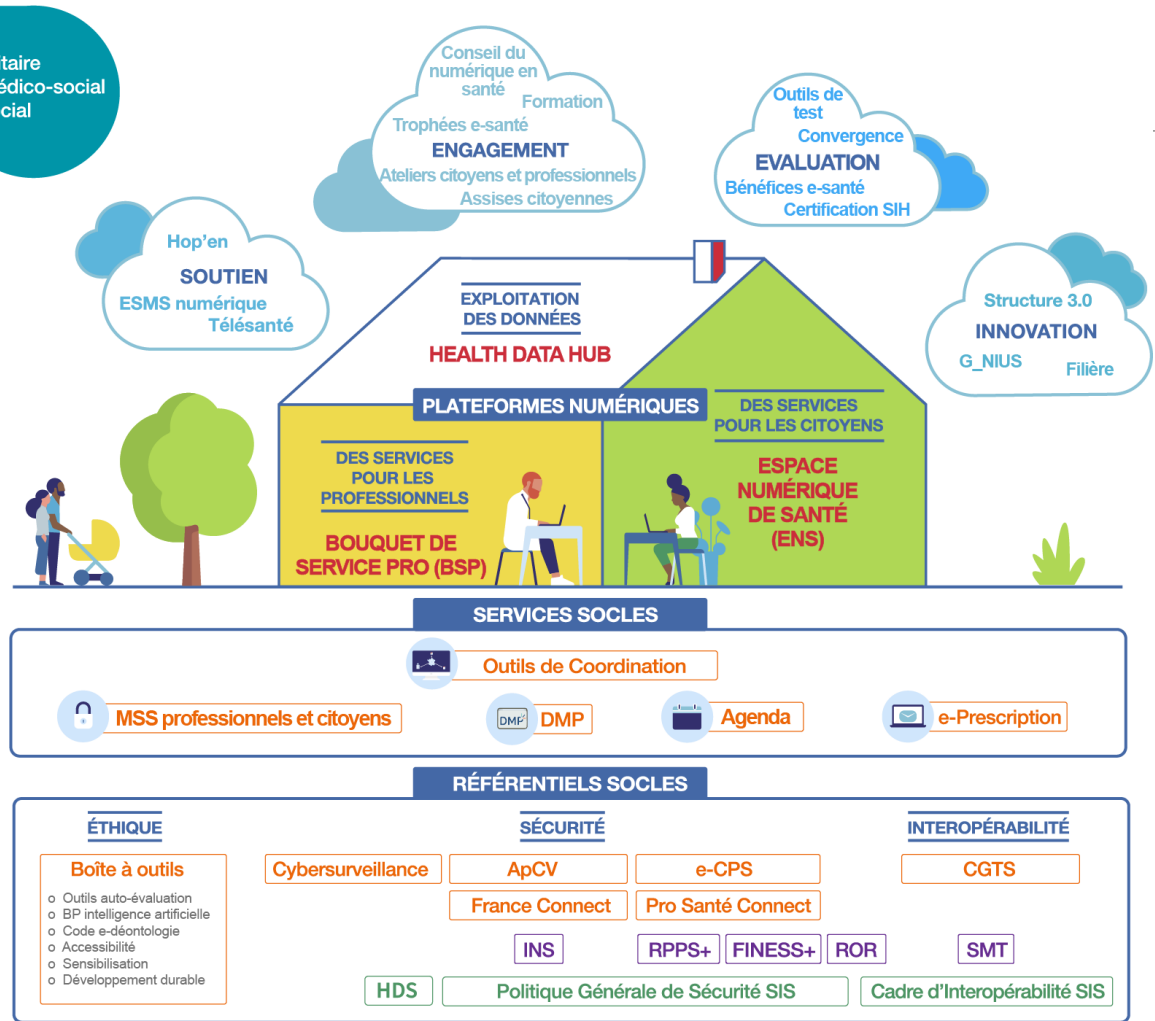
DÉPLOYER
AU NIVEAU
NATIONAL DES
PLATEFORMES
NUMÉRIQUES
DE SANTÉ

5ÈME ORIENTATION

SOUTENIR
L'INNOVATION
ET FAVORISER
L'ENGAGEMENT
DES ACTEURS

Sanitaire
+ médico-social
+ social

La feuille de route numérique en santé



Les outils au service de la transformation numérique du médico-social



Plan d'investissement historique de 600M€ sur 5 ans

- Ce plan d'investissement prendra le relai du fonds d'amorçage ESMS Numérique
 - Equipement, réseau, DUI et évolutions du DUI ;
 - Mutualisation : maille de grappes d'établissements.
- Financer 75% des acteurs du secteur.
- Démarche pluriannuelle et croissante.
- Effort de financement avec des mesures d'accompagnement et de déploiement.
- Concertations en cours.



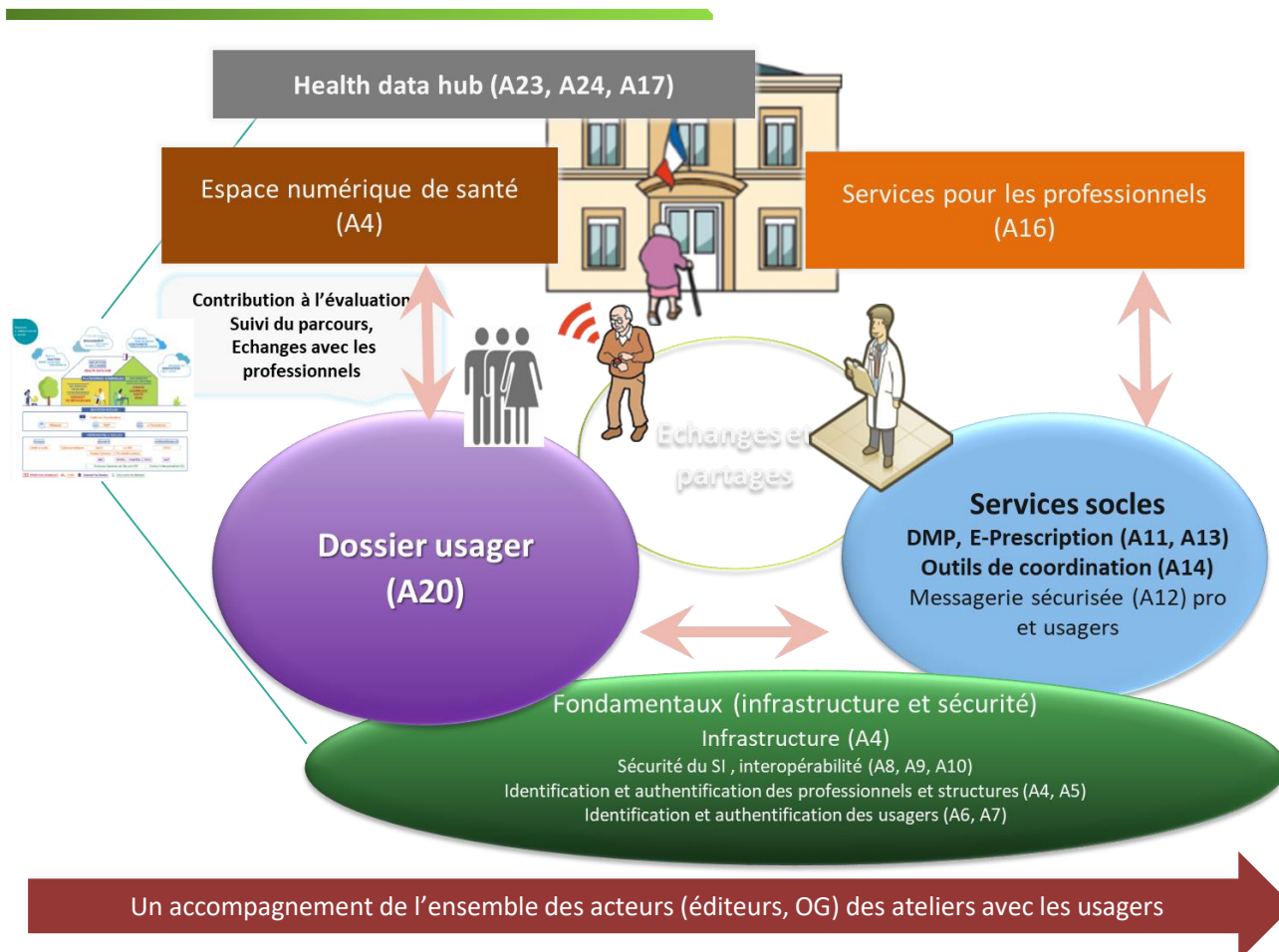
Phase d'amorçage du Programme ESMS numérique

Les objectifs

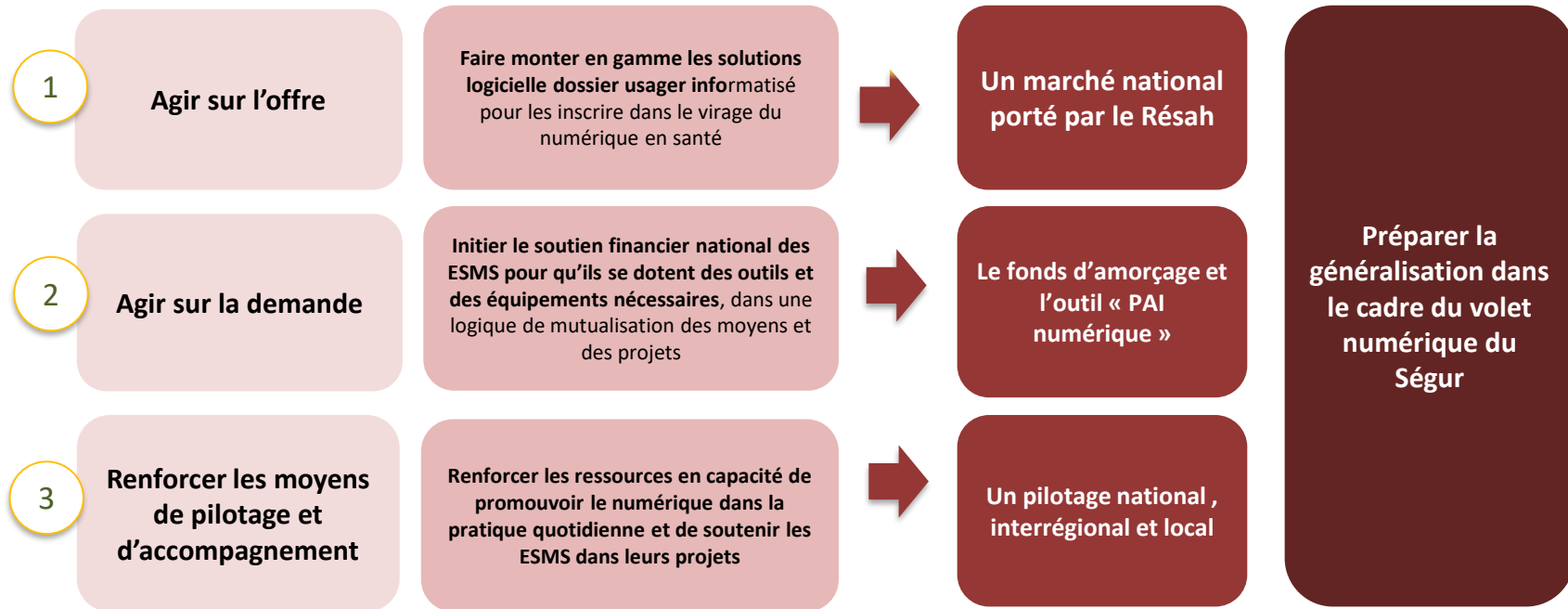
Développer les usages du numérique comme levier d'amélioration des parcours et d'appui aux professionnels	<ul style="list-style-type: none">✓ Soutenir les pratiques professionnelles et faciliter les échanges et le partage d'informations✓ Assurer une traçabilité✓ Développer les usages en mobilité
Renforcer la possibilité, pour une personne accompagnée, d'être actrice de son parcours	<ul style="list-style-type: none">✓ Des services pour faciliter sa participation à la définition de son projet d'accompagnement et l'accès aux données la concernant✓ Lui permettre de donner son avis sur l'accompagnement
Disposer de données et outiller le pilotage du secteur	<ul style="list-style-type: none">✓ Améliorer la connaissance des personnes accompagnées et de leurs besoins ; des actions, des acteurs et des services rendus par les ESMS✓ Faciliter le pilotage (des organismes gestionnaires aux tutelles)



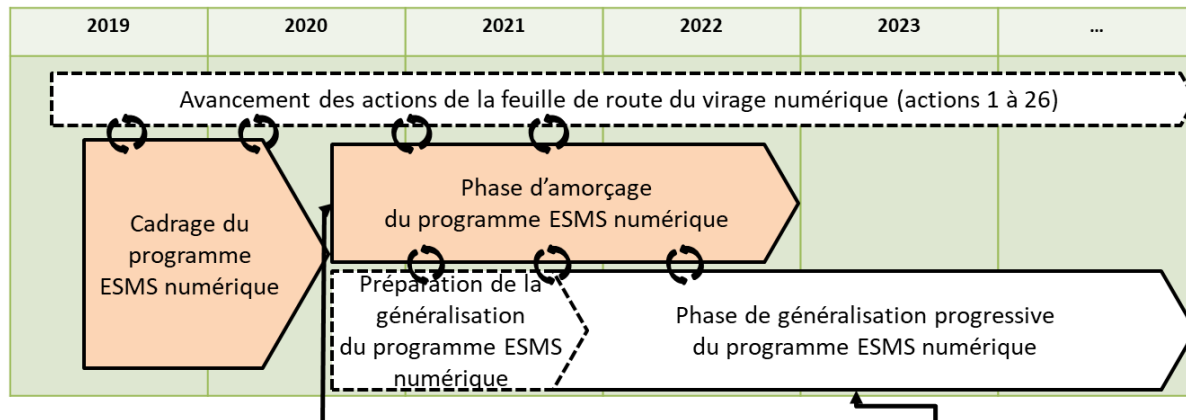
Le périmètre du programme ESMS numérique



A quoi sert la phase d'amorçage ?



L'articulation entre la phase d'amorçage et le Ségur



Phase d'amorçage :

- Une enveloppe de 30 M€
- Quelques projets pilotes dans chaque région
- Des leviers d'accompagnement à éprouver
- Un marché national pour référencer un premier lot d'éditeurs en préparant une forme de labélisation
- Enjeu : dégager des premiers résultats pour le terrain + fiabiliser les conditions de généralisation du programme : périmètre, financement, leviers d'accompagnement, gouvernance, ...

Phase de généralisation :

- Enveloppe de 600 M€ sur 5 ans dans le cadre du Ségur
- La nécessaire coordination des différents chantiers de la feuille de route
- Un accompagnement qui doit se déployer dans les territoires
- Un pilotage structuré
- Enjeu : déployer à grande échelle des solutions DUI conformes au virage numérique

En cible :

Env. 800 ESMS



Env. 30 000 ESMS

Le marché national porté par le Résah

1

Agir sur l'offre

Faire monter en gamme les solutions logicielle dossier usager informatisé pour les inscrire dans le virage du numérique en santé

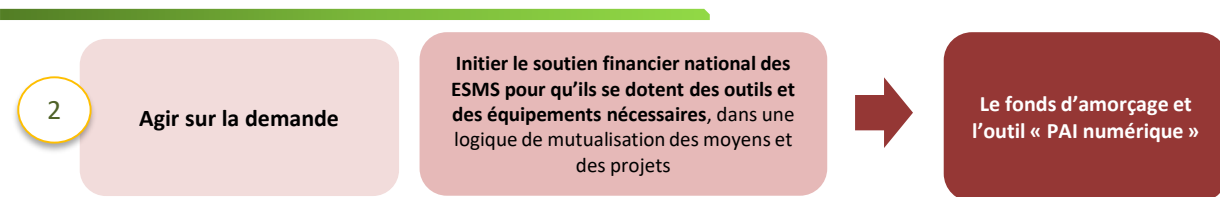


Un marché national porté par le Résah

Un marché national porté par le RESAH

- ❖ Condition pour le financement des projets d'informatisation du dossier usager informatisé via les crédits du fonds d'amorçage
 - *Exception : lorsqu'un logiciel est déployé sur l'ensemble des ESMS d'une région, et à condition d'un engagement à respecter les exigences du cahier des charges national*
- ❖ Reposant sur le principe du système d'acquisition dynamique
 - Un cahier des charges national opposable au moment de la passation des « marchés spécifiques »
 - Un système ouvert qui permet d'intégrer progressivement plus d'éditeurs

Agir sur le soutien financier aux ESMS (1/3)



Les projets éligibles au fonds d'amorçage

Nature du projet	Conditions d'éligibilité
Les projets d'acquisition d'une nouvelle solution de DUI et les prestations associées	Constitution de « grappes » d'au moins 3 OG et 15 ESMS, peu important le support juridique
Les projets de mise en conformité des solutions préexistantes de DUI	Intégrer au moins 2 des 3 services socles : MSSanté, DMP, e-prescription
L'équipement (wifi, tablettes et postes de travail)	Pour les « petits ESMS » uniquement

Possibilité pour les OG de recourir aux marchés du Résah

Agir sur le soutien financier aux ESMS (2/3)

Les modalités de sélection des projets

- La mise en œuvre d'un **appel à projets régional (un dans chaque région)**
- Un **outil : « PAI numérique »**
 - pour permettre aux OG de déposer leur demande d'aide
 - pour faciliter le processus de sélection des projets par les ARS
- 3 niveaux de critères :
 - Critères d'**éligibilité**
 - Critères de **priorisation**
 - Critères d'**utilisation**

En cible : une cinquantaine de projets sur la phase d'amorçage, soit environ 800 ESMS

Agir sur le soutien financier aux ESMS (3/3)

Les modalités de financement des projets



40 % : versement initial

pour le lancement du projet
et faciliter le recours à une
AMOA



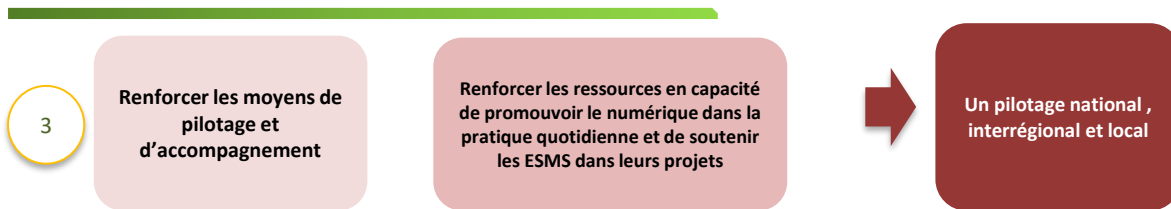
40 % : à la fin du

paramétrage de la solution,
pour permettre le
déploiement



20 % : à la fin du
déploiement, **après**
vérification des critères
d'utilisation

Renforcer les moyens de pilotage et d'accompagnement



Le renforcement des ressources en ARS et en GRADEs pour la durée de la phase d'amorçage

- Le financement d'un ETP dans chaque GRADEs pour le soutien au déploiement des projets socles
- Le financement d'un ETP dans chaque ARS pour l'animation de la démarche et le pilotage

Une gouvernance nationale et régionale

- La mise en place d'une **instance de pilotage régionale**
- La promotion d'une logique de « **collectif régional** » qui sera soutenue dans le cadre de la généralisation
- Un **pilotage national** :
 - Le pilotage du marché par la CNSA en lien avec le RESAH
 - Une instance interrégionale pour la coordination des projets à cette échelle-là et la capitalisation
- Un **reporting** sur les projets et les crédits

Le financement de la phase d'amorçage

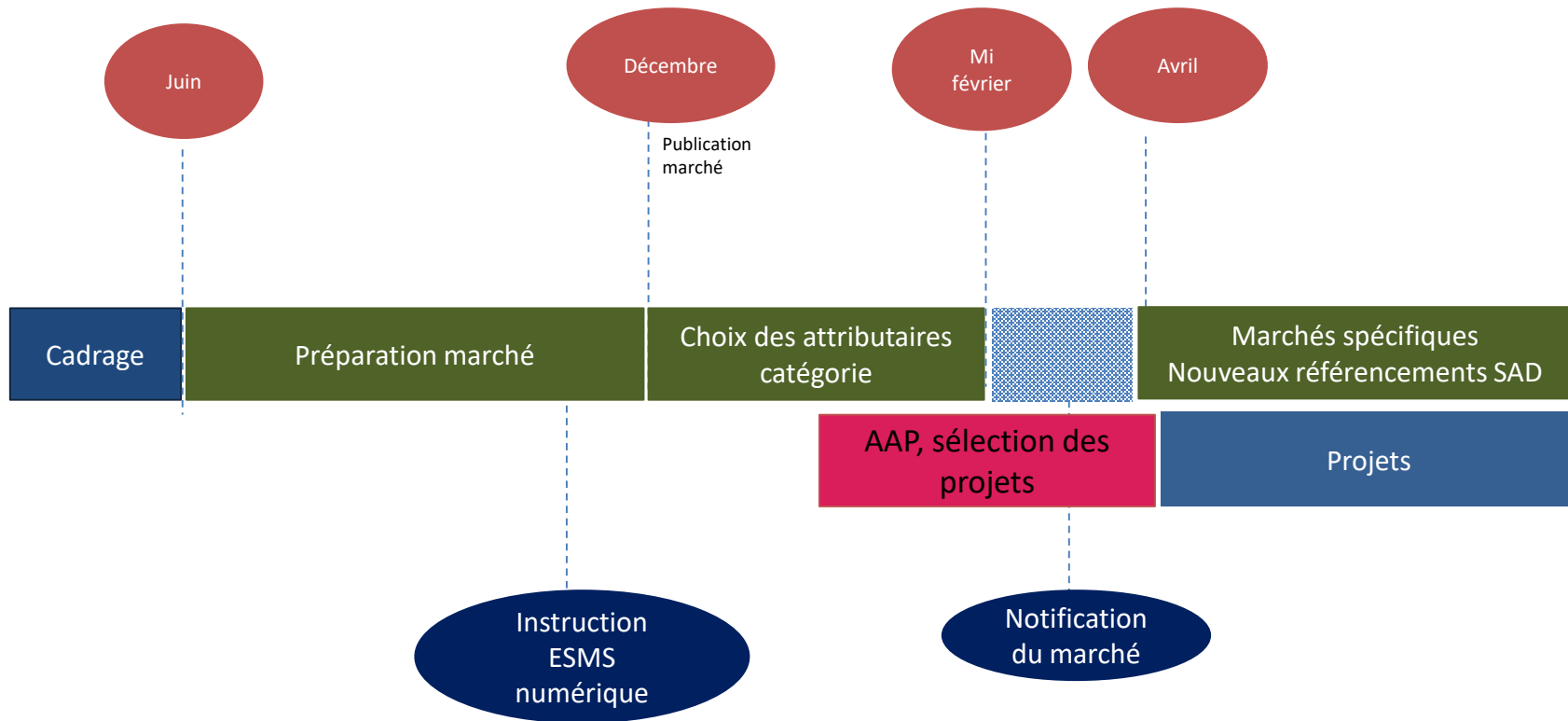
La délégation de crédits aux ARS

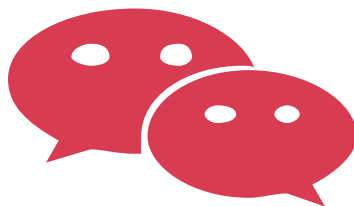
30 M€ pour 2020 - 2022

- Une répartition à **50 / 50 entre les champs PA et PH**
 - 10% de l'AE 2020 soit 3M€ de CP en décembre 2020 ⇒ faciliter le lancement du recrutement
 - 40% de l'AE 2020 soit 12M€ de CP en février 2021 ⇒ financer l'amorçage des projets
 - 50% de l'AE 2020 soit 15M€ de CP en décembre 2021 ⇒ faciliter le déploiement et la part « à l'utilisation » du financement des projets
- Pour le **volet « PAI numérique »** :
 - Répartition au prorata du nombre d'ESMS par région
 - Montant plancher de 375 K€ pour financer au moins un projet par territoire
- Pour le volet **renforcement des ressources en ARS et en GRADeS**
 - 80 K€ par an pour 2 ans pour l'ARS
 - 80 K€ par an pour 2 ans pour le GRADeS

ESMS Numérique – Les prochaines étapes

Planning en cours d'ajustement





Temps d'échanges

Vos remarques ? Vos questions ?



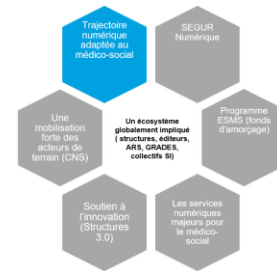
Trajectoire adaptée aux acteurs du médico-social

- **Fin juin 2020** : Publication de la trajectoire sur le site <https://participez.esante.gouv.fr/>
- **Fin septembre 2020**: Clôture de la « contribution » sur la trajectoire:
 - *11 contributions individuelles et 8 rebonds sur les propositions.*
 - *1 contribution collective regroupant 206 propositions formulées par les experts SI médico-social de l'ANAP*
 - *79 votes pour les propositions formulées*



Prochaines étapes:

- Prise en compte des retours de la phase de contribution
- Publication de la trajectoire en lien avec la publication de la doctrine technique (janvier 2021)



Une cible commune, une trajectoire adaptée

Les contributions en quelques chiffres



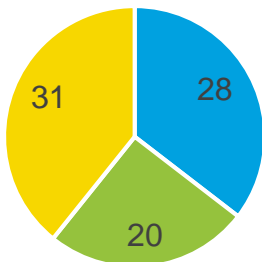
11 contributions individuelles et 8 rebonds sur les propositions



1 production collective regroupant les contributions de 20 experts du secteur médico-social



79 votes pour les propositions formulées



- Contribution des experts SI médico-social du réseau ANAP
- Tutoriels apprenant pour les futurs professionnels d'EHPAD
- Autres propositions

Les contributeurs

- Professionnels d'ESMS
- Professionnels de DAC
- 1 GRADeS
- 1 Fédération d'industriels (Tech'in)
- 1 Fédération de professionnels (UNIOPSS)
- Les experts de l'ANAP



Les contributeurs saluent la démarche et les contributions confortent la pertinence de la trajectoire dédiée pour le médico-social.

Des enjeux confirmés

- ✓ Le numérique : **un levier de rapprochement** entre l'utilisateur, son entourage et les acteurs de son parcours
- ✓ Le numérique **au service du décloisonnement** de la prise en charge : aller au-delà du « parcours de soins »
- ✓ Le numérique **au service de la simplification** : éviter les redondances de saisies des professionnels dans trop d'outils

Elargir le périmètre

- ✓ Rendre applicable la trajectoire à un **périmètre d'acteurs élargi**
- ✓ Les acteurs de la **sphère sociale** ont des besoins criants
- ✓ Nécessité d'inclure expressément les professionnels de la **coordination (DAC)**
- ✓ Renforcer leur rôle pour en faire des vrais **relais de déploiement**

Clarifier le programme ESMS

- ✓ Clarifier la **gouvernance** du Ségur et du programme ESMS Numérique
- ✓ Des demandes de précisions sur le **fonds d'amorçage du Programme ESMS**
- ✓ Des demandes de précisions sur les **modalités de généralisation dans le cadre du Ségur**

Renforcer l'accompagnement

- ✓ Accompagner les professionnels pour faciliter **l'acceptabilité du virage numérique**
- ✓ Le numérique doit être vu comme **une vraie chance** pour améliorer le parcours
- ✓ Nécessité de mettre en évidence les **avantages** à la mise en œuvre des outils numériques **pour gommer les contraintes perçues** fortement

Travaux des experts ANAP

Les besoins du secteur médico-social

Trois questions clefs

« Le SI sert à quoi ? »

1. Acculturer les organisations
2. Convaincre les décideurs
3. Former les professionnels

« Oui, mais comment faire ? »

1. Acquérir des compétences SI
2. Financer le SI
3. Accompagner le changement

« Et le SI de demain ? »

1. Entrer dans un cadre commun
2. Fiabiliser les logiciels
3. Renforcer les équipes SI

Priorités

1. Informer, communiquer, engager le changement
2. DGCS-CNSA puis ATC prônent et financent les SI, usager intégré à la stratégie, co-construction les projets avec le secteur
3. Former les directeurs et les professionnels

1. Mutualiser les compétences SI/DSI partagée, plateforme de service clés en main
2. Regrouper les achats SI et les financer
3. Emmener les fédérations, monter des collectifs SI régionaux

1. Adapter et utiliser les services socles, étendre les référentiels socles au MS, créer des référentiels métiers
2. Imposer des exigences minimales, certifier les logiciels, former les éditeurs, innover
3. Former les équipes SI, certifier les DSI

Leviers

Les Thèmes de ces leviers

« Le SI sert à quoi ? »

Acculturer les organisations

Convaincre les décideurs

Former les professionnels

Informar, communiquer, engager le changement

DGCS-CNSA puis ATC prônent et financent les SI, usager intégré à la stratégie, co-construction des projets avec le secteur

Former les directeurs et les professionnels

Informar les OG et les fédérations

Imposer un volet SI dans les CPOM / engagement de transformation

Utiliser le numérique pour intégrer l'utilisateur aux instances de décision

Eclairer sur les changements des pratiques professionnels

Rattraper le sous-financement SI du MS

Imposer la formation SI initiale et continue

Soutenir les actions de formation interne sur le SI

Lutter contre les fractures numériques

Co-construire les stratégies SI nationale et régionales

Clarifier les objectifs et les groupes de travail

Les Thèmes de ces leviers

« Oui, mais comment ? »

Acquérir des compétences
SI
Financer le SI
Accompagner le
changement

Mutualiser les compétences SI/DSI partagée, plateforme de service clés en main

Regrouper les achats SI et les financer

Emmener les fédérations, monter des collectifs SI régionaux

Mutualiser les
compétences SI
structures
publiques

Mutualiser les
compétences SI
associations /
privé & public /
privé &
sanitaire/MS/ville

Créer de toutes
pièces des DSI
partagée pour les
structures isolées

Attirer et intégrer
les compétences SI

Créer des
plateformes de
services SI clés en
main

Favoriser les achats
mutualisés

Consolider les
infrastructures, le
socle technique

Accompagner les
fédérations

Construire des
collectifs SI MS

Ordonnancer le
déploiement des
30 actions

Créer de l'entre-
aide

Décrire les
processus, les cas
d'usage

Massifier les audits
et les schémas
directeurs

Les Thèmes de ces leviers

« Et le SI de demain ? »

Entrer dans un cadre
commun
Fiabiliser les logiciels
Renforcer les équipes SI

Adapter et utiliser les services socles, étendre les référentiels socles au MS, créer des référentiels métiers

Imposer des exigences minimales, certifier les logiciels, former les éditeurs, innover

Former les équipes SI, certifier les DSI

Echanger des données
(messagerie, tchat)

Partager des données
(méd., MS, sociales,
administratives)

Créer et déployer les
référentiels socles
(identité usager,
professionnel,
structure,
authentification)

Massifier le remplissage
des référentiels

Fluidifier les parcours
(prescription,
plateforme régionales,
etc.)

Etablir des référentiels
« métiers » partagés

Créer l'interopérabilité
avec les SI partenaires
(MDPH, CD, ARS, SIAO,
etc.)

Imposer un CdC
minimum

Innover vers les
manques

Certifier les logiciels

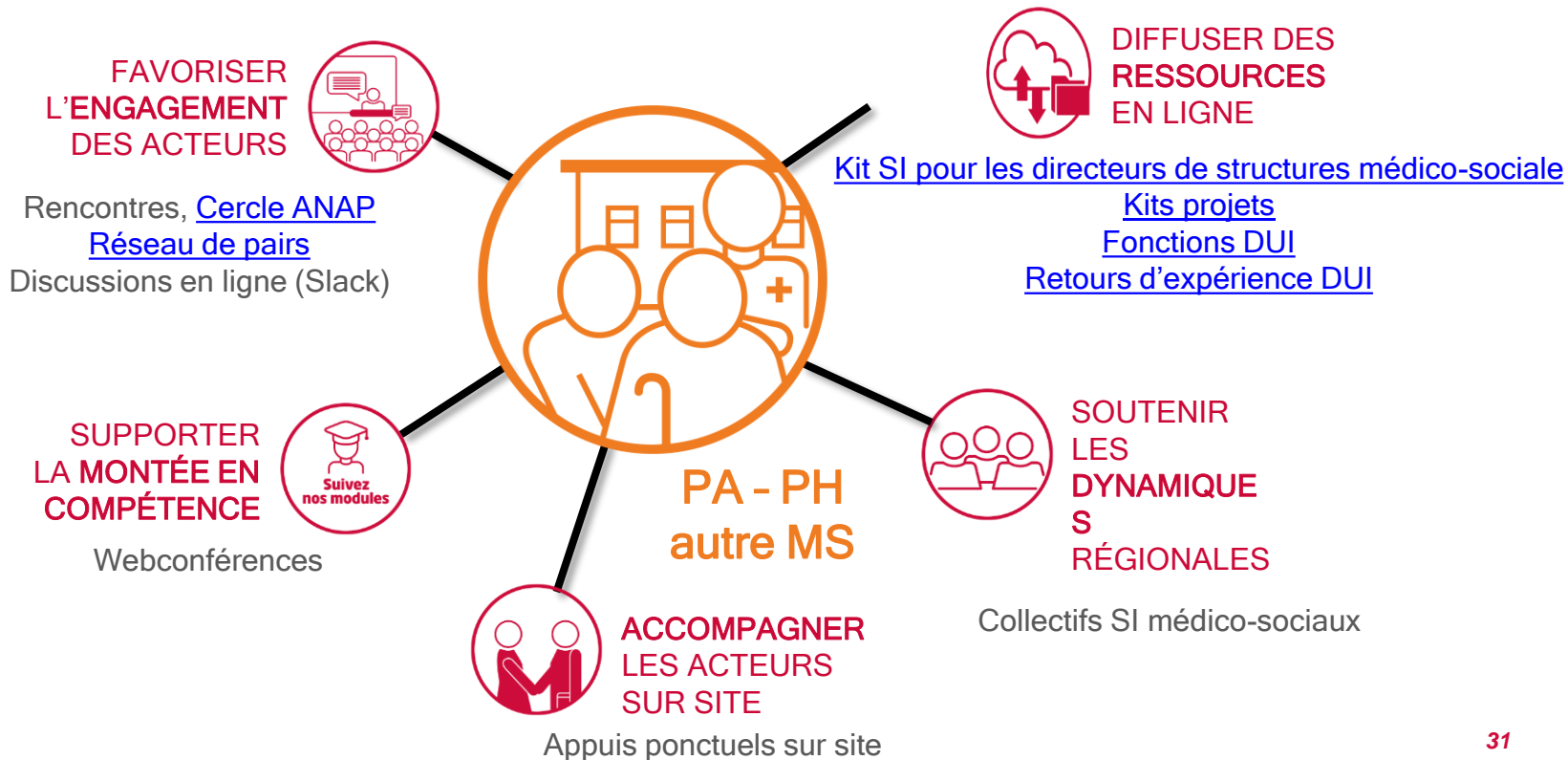
Monter en compétence
et certifier les DSI

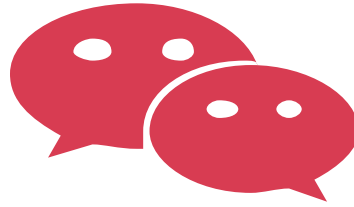
Accompagner et
responsabiliser les
éditeurs

Etendre la télésanté

Structurer l'admission et
l'identito-vigilance

Nos objectifs pour les ESMS et Organismes gestionnaires





Temps d'échanges

Vos remarques ? Vos questions ?



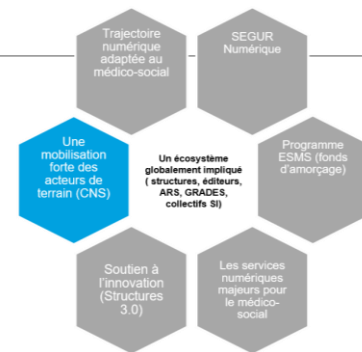
Gouvernance inversée

Le 1^{er} groupe de travail médico-social du CNS s'est tenu le 15/09/2020

- Plus de 70 participants
- 5 priorités ont été retenues:
 - *Coopération et mutualisation des compétences et des outils entre les ESMS*
 - *Echange de données avec le sanitaire et entre ESMS pour fluidifier les parcours (dont protection des données)*
 - *Augmenter le pouvoir d'agir des personnes accompagnées avec le numérique*
 - *Accompagner la mise en pratique et les usages sur le terrain*
 - *Intégrer le numérique dans les volets de contractualisation*

Prochaines étapes:

- Les sous-groupes de travail sont en cours de constitution
 - *N'hésitez pas à vous manifester auprès de la DNS: hela.ghariani@sante.gouv.fr*
- Un point d'étape réalisé lors du prochain CNS





Les services et référentiels socles



Identification des professionnels (RPPS+)

- A venir: Mise en service du portail d'enregistrement des acteurs
- Expérimentations en cours sur les stratégies d'enregistrement des acteurs (**Hauts de France**, Réunion) et simplification du processus de délivrance de cartes de professionnels de santé (CPS)



Identification des usagers: Identifiant national de Santé (INS)

- Travaux en cours sur l'identification de cas d'usage de l'INS pour le médico-social, des besoins et spécificités pour le secteur (notamment RNIV)
- Poursuite de l'accompagnement des principaux éditeurs et des structures médico-sociales

Echanges de données de santé : MSSanté

- Poursuite des pilotes de déploiement MSSanté médico-social
- Plan EHPAD et plan domicile : réalisation d'un diagnostic en EHPAD et auprès des SAAD permettant de poser les bases d'une stratégie de déploiement



Partage de données de santé : DMP

- Poursuite du plan de déploiement du DMP en EHPAD
- Réflexion en cours en lien avec le programme ESMS numérique pour adresser d'autres structures (FAM, MAS notamment)

La vérification de la conformité des Systèmes d'information

L'objectif de l'outil **Convergence** est d'accompagner les acteurs des systèmes d'information et les éditeurs de solutions pour les secteurs sanitaire et médico-social à la cible d'urbanisation définie dans la **feuille de route du numérique en santé**.

C'est un outil d'**auto-déclaration**.

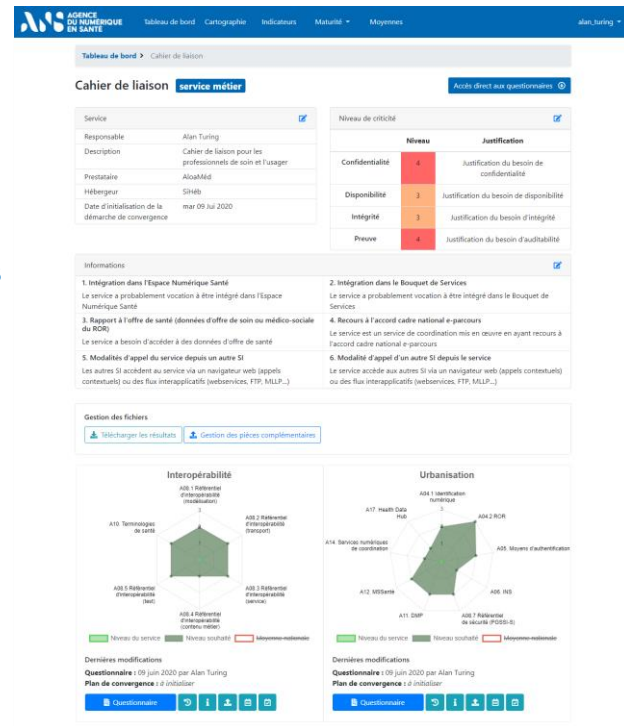
Il a été conçu d'abord pour les **acteurs territoriaux**, pour les **éditeurs de logiciels** puis sera amené à s'ouvrir progressivement aux **structures**.

Il permet :

- de mesurer le **degré de maturité** des services, produits ou solutions ;
- d'élaborer le **trajectoire de convergence** à la cible.

Il permettra l'alimentation d' un **observatoire** pour évaluer les degrés de maturité et l'évolution de l'écosystème.

Pour en savoir plus : <https://convergence.esante.gouv.fr/>



The screenshot displays the 'Cahier de liaison' (Service métier) maturity assessment interface. It includes a table of service details, a maturity level table, and two radar charts for 'Interopérabilité' and 'Urbanisation'.

Service	Responsable	Description	Prestatrice	Date d'initiation de la démarche de convergence
Cahier de liaison	Alan Turing	Cahier de liaison pour les professionnels de soin et l'usager	AlcaMid	mar 09 jul 2020

Niveau	Justification
Confidentialité	4 - Justification du besoin de confidentialité
Disponibilité	3 - Justification du besoin de disponibilité
Intégrité	3 - Justification du besoin d'intégrité
Preuve	4 - Justification du besoin d'auditabilité

Interopérabilité Radar Chart Data:

- A10: Terminologie de santé: 3
- A11: Hébergement d'interopérabilité: 3
- A12: Hébergement d'interopérabilité (FHIR): 3
- A13: Hébergement d'interopérabilité (API): 3
- A14: Hébergement d'interopérabilité (API): 3

Urbanisation Radar Chart Data:

- A17: Health Data Hub: 3
- A18: Services numériques de coordination: 3
- A19: Services numériques de coordination: 3
- A20: Services numériques de coordination: 3
- A21: Services numériques de coordination: 3
- A22: Services numériques de coordination: 3
- A23: Services numériques de coordination: 3
- A24: Services numériques de coordination: 3
- A25: Services numériques de coordination: 3



Soutien à l'innovation dans le secteur médico-social



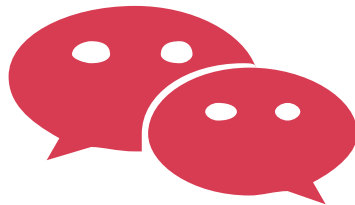
Objectifs

Création d'un réseau national de structures de santé dites « 3.0 », véritables locomotives de la e-santé en France, dont le rôle sera d'expérimenter et d'évaluer en « conditions réelles » de nouvelles solutions et de nouveaux usages en matière de e-santé



Fin avril 2020: Lancement d'un 1^{er} appel à projets à destination du secteur médico-social et social

- 140 porteurs de projet ont candidaté
- **Une dizaine de lauréats retenus**
- Une communication dans les prochaines semaines



Temps d'échanges
Vos remarques ? Vos questions ?

Donnez-nous votre avis sur ce webinaire :



Donnez-nous votre avis sur ce webinaire :

<https://bit.ly/2EoozVE>



Prochains webinaires

Mardi 1^{er} décembre de 14h à 15h30

Structures : Comprendre et mettre en œuvre l'Identifiant national de santé

Mercredi 9 décembre de 14h à 15h30

Editeurs - Déployer l'Identifiant National de Santé chez vos clients

[Revivez les webinaires sur tous les sujets de la feuille de route sur le site de l'ANS](#)

Vous souhaiteriez que l'ANS organise un webinaire sur un sujet e-santé particulier ? Contactez-nous sur communication@esante.gouv.fr

Où retrouver les informations SI pour le médico-social ?

[Feuille de route « Accélérer le virage numérique »](#)
[Les conclusions du Ségur de la Santé](#)

Pour se former à la e-santé:
<https://esante-formation.fr>

Programme ESMS Numérique
[Sur le site de la CNSA](#)

Cadre fonctionnel des téléservices des
MDPH
[Sur le site de la CNSA, programme SI MDPH](#)



La page [« vous êtes professionnels du médico-social »](#)



Pour découvrir le Guichet National
Innovation et Usages en eSanté
[Sur la plateforme G_NIUS](#)



Comprendre la doctrine technique
à l'aide d'un outil pédagogique
[Sur la plateforme G_NIUS](#)



Fonctions d'un dossier de l'utilisateur à
informatiser
[Sur le site de l'ANAP](#)



Pour s'informer sur les actualités



esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



[@esante_gouv_fr](https://twitter.com/esante_gouv_fr)



linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante



participez.esante.gouv.fr

L'espace de concertation de l'agence du numérique en santé.



[L'Essentiel](#)

La lettre d'information de l'agence du numérique en santé.